



COMPTE RENDU –
4e Réunion comité de quartier
Bennevy-Détanche

VILLE EVIAN- Réunion du 25 octobre 2016- Ecole du Bennevy - 19h-20h30

Ref : CM/ MP/10-2016

Etaient Présents :

Monsieur Chaoiki Aïssat, *Président du Comité de quartier*
Monsieur Serge Jacquier, *membre du comité de quartier*
Monsieur Cédric Girin, *membre du comité de quartier*
Madame Jeanine Longué, *membre du comité de quartier*
Monsieur Dominique Lemoine, *membre du comité de quartier*

Excusés :

Madame Lamia Aissi-Rothe, *membre du comité de quartier*
Madame Josiane Lei, *1^{ère} Adjointe au Maire*
Madame Viviane Viollaz, *Conseillère municipale déléguée à la vie des quartiers.*
Monsieur Bertrand Vouaux, *Directeur des Services Techniques- Ville Evian*

Participaient également :

Madame Evelyne Tedetti, *invitée au titre d'Elu habitant ou travaillant dans le quartier*
Madame Dorothée Dumoulin, *invitée au titre d'Elu habitant ou travaillant dans le quartier*
Monsieur Anselme Paccard, *invité au titre d'Elu habitant ou travaillant dans le quartier*
Madame Maud Perrot, *Chargée de mission- Ville Evian*

Ordre du jour :

- 1- Développement du projet de comité de quartier
- 2- Questions des membres du comité
- 3- Informations aux membres
- 4- Fixer nouvelle date de réunion

Préambule

Le Président du comité de quartier, Monsieur Chaoiki Aïssat, a entamé la séance en remerciant les membres de leur présence.

Le Président de séance a excusé Madame Aissi-Rothe qui est retenue pour raisons professionnelles ainsi que Mesdames Lei et Viollaz.

1- Développement du projet de comité de quartier

Monsieur Aïssat demande aux membres où en est le projet de course envisagé.

Les membres expliquent qu'ils n'ont pas pu se réunir et avancer plus en amont sur le dossier.

Ils constatent que bien que l'idée est très intéressante, la course nécessite un travail de préparation important en amont et de nombreux bénévoles.

En attendant que le projet de course soit avancé, Monsieur Aissat propose aux membres de trouver une autre animation de quartier où ils puissent se retrouver et discuter.

Les membres envisagent un évènement familial en utilisant les deux stades / enfants.

Avant de partir sur une animation sportive, les membres proposent d'organiser une réunion pour les habitants du quartier Bennevy /Détanche où ils pourraient échanger sur le quartier et proposer des idées d'animations et mobiliser les habitants.

Cette réunion pourrait avoir lieu au début d'année 2017.

La mairie se charge de vérifier les disponibilités de la Maison des associations pour la tenue de la réunion afin de donner l'information au comité de quartier.

Il est proposé que cette animation puisse être relayé sur le journal municipal Evian Nouvelles ainsi que l'adresse mail du comité.

Il est proposé que la mairie prenne en charge l'achat de galettes pour la soirée.

Une fois les informations réunies et le flyer crée, par le comité, il transmettra le document à la mairie qui relayera à la presse et sur les réseaux sociaux.

2- Questions des membres du comité

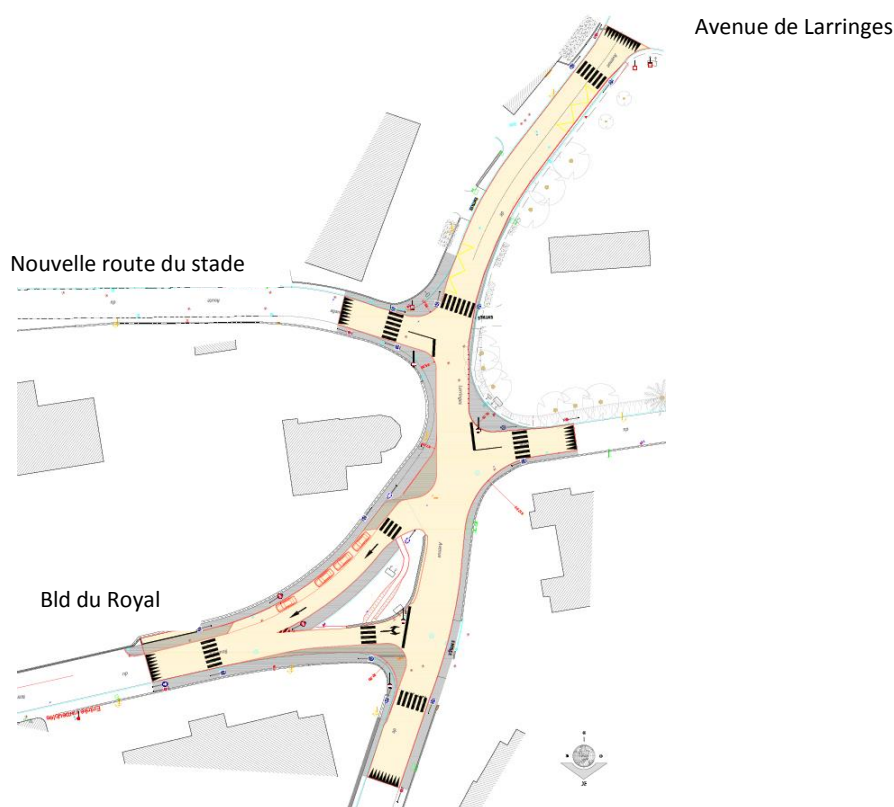
Vitesse / circulation :

Avenue de Thony, la descente depuis le collège, les voitures roulent très vite et ne respectent pas la limitation à 50 km/h.

Route des Certes, la traversée est difficile du fait de la vitesse, les piétons n'osent pas s'engager sur le passage piéton.

Est-ce qu'un aménagement serait possible ?

Réponse : Un aménagement est prévu à l'intersection avenue du Gavot à l'intersection avec la route de l'X, avec un plateau ralentisseur. La mise en place de cet aménagement, combiné au réaménagement du carrefour du boulevard du Royal, la circulation va être modifiée et la vitesse également. Le cheminement piéton va également être sécurisé avec la mise en place de passages piétons. (Voir le schéma ci-dessous – le plateau rehausseur est en jaune)



Une poubelle jaune est continuellement sur le trottoir et gêne les piétons. Il semblerait qu'un problème de voisinage soit à l'origine de cette difficulté. Le syndic est déjà saisi du dossier. Mais cela oblige les piétons à descendre sur la route et compte tenu de la vitesse des véhicules cela peut s'avérer dangereux.

Est-ce qu'il serait possible de retirer le container à verre, sur le parking et le déplacer ailleurs pour installer les poubelles.

Réponse : Les services techniques vont aller voir sur place pour l'emplacement de cette poubelle. Pour rappel, les poubelles ne doivent pas rester sur les trottoirs car elles gênent le cheminement piétonnier.

Par ailleurs, un point fixe avec des conteneurs semi enterrés va être installé à l'intersection de l'avenue de Thony en accompagnement de la construction de la copropriété.

Les membres du comité remercient la ville pour le marquage des places Nouvelle route du stade, boulevard du Royal et boulevard du Bennevy. Cela a permis de créer des places supplémentaires et de ralentir la circulation.

La distance laissée pour le passage permet 'il de laisser passer les camions ? Sur la nouvelle route du stade, lorsque les enfants veulent traverser, ils ne sont pas visibles par les voitures en circulation. Serait-il possible de matérialiser un passage piéton.

Réponse : La distance laissée correspond à la distance réglementaire pour le passage des camions. Pour sécuriser les passages piétons, l'aménagement avec le plateau ralentisseur, une sécurisation des passages piétons est prévue avec une mise en place des passages aux endroits sécurisés (avec création de trottoirs plus larges aux angles notamment). (Voir plan ci-dessus).

Un passage piéton est notamment prévu à l'entrée de la nouvelle route du stade pour faciliter la traversée piétonne.

Le stop avenue de Flery quand on arrive Boulevard du Royal n'est jamais respecté et la visibilité est difficile due aux grands arbres. Est t'il possible de les tailler ?

Réponse : Les services parcs et jardins ont été informés de cette problématique et vont tailler les arbres en question.

Stationnement :

Des voitures ventouses ont été constatées au niveau du Bennevy sont repérées face à l'immeuble les Perles du lac.

Réponse : Un contrôle régulier va être effectué et les véhicules en infractions seront verbalisés. Le stationnement dans le secteur est limité à 7 jours consécutifs. La police municipale va rester vigilante.

Le stationnement des frontaliers est problématique, il n'y a pas suffisamment de places pour les évianais. La présence de l'ASVP cet été a été mais les véhicules sont encore nombreux. Que peut-on faire ?

Réponse : une étude globale sur le stationnement est en cours de réalisation par les services de la commune. En outre, un projet de parking souterrain est en étude également. Initialement deux sites avaient été pressentis, au niveau des Thermes ou le long du quai de Baron du Blonay. Compte tenu du nombre de réseaux d'eau et du mur de soutènement, le projet ne peut se faire au niveau des Thermes. Il est envisagé la création d'un parking souterrain sous le parking de l'église jusqu'au parking du Casino en le reliant avec le parking Charles de Gaulle et supprimer ainsi le stationnement aérien.

Un membre du comité attire l'attention sur la création des places en parking souterrain en demandant à ce que les places soient plus larges pour permettre aux personnes en surpoids/ très grands de sortir sans difficultés et éviter également d'abimer les véhicules.

Réponse : La remarque a été transmise aux services pour l'inclure dans l'étude en cours sur la réalisation du parking souterrain. Actuellement, le traçage des places correspond aux normes en vigueur pour les véhicules. Il convient de noter que plus les places sont grandes et moins il est possible de tracer des places, ce qui veut dire qu'il y aurait moins de places dans le parking souterrain si le traçage était plus large.

Dans le parking souterrain d'Evian, en cas de perte du ticket, il faut payer 65 €. Les membres trouvent que le montant est très cher, dans les communes avoisinantes, le ticket perdu coûte 7 €. Lorsque vous laissez trop longtemps le ticket il est avalé par la machine et l'utilisateur doit payer 65 €.

Réponse : Les stationnements à Evian se font jour et nuit dans les parkings. Les tarifs d'abonnement à la journée, à la semaine étant modérés, si le ticket perdu coûte 7 €, les personnes ne payeront plus d'abonnement mais seulement le ticket perdu. Lorsque votre ticket est perdu, n'hésitez pas à vous présenter à l'accueil de la Mairie (état civil) pour demander à ne pas régler la totalité du ticket perdu.

Le passage piétonnier avenue de Flery qui rejoint la gaffe Barbero n'est pas sécurisé. Les marches ne sont pas stables et le passage est souvent emprunté. Est-il possible de prévoir la réfection des marches et une main courante pour éviter toute glissade notamment durant l'hiver ?

Réponse : Ce cheminement est en partie sur le domaine SNCF. La commune va se rapprocher de la SNCF pour demander la possibilité d'aménagement. Dans ce cas, un cheminement plus sécurisé pourrait être réalisé.

A l'arrivée de la gaffe Barbero ; le passage piéton est décalé par rapport à cette gaffe et aux escaliers qui remontent depuis le parking du centre. Serait-il possible de décaler le passage piéton pour qu'il soit dans le prolongement des accès piétons ?

Réponse : La gaffe est circulaire également pour les automobilistes. Un arrêt de bus et un stationnement personne à mobilité réduite sont de part et d'autre de la voie routière. La mise en place d'un passage piéton décalé ne permet plus d'assurer une sécurité du piéton suffisante car la visibilité est moindre. Pour éviter tout risque d'accident, il est positionné en décalé.



Voirie :

Un membre du comité note les problèmes de chaussées défectueuses ou abîmées notamment boulevard du royal jusqu'aux hôtels, avenue de Larringes, Avenue des Sources, Avenue de Fleury. Il a noté également le problème des plaques d'égouts instables et se demande quand sont prévus les travaux de réfection de chaussées et si un état des lieux total des routes ne peut pas être effectué.

Réponse : Un projet d'aménagement du carrefour Boulevard du Royal /Avenue de Larringes /Avenue de Thony va débuter début 2017, la réfection des chaussées sera prévue en conséquence. Pour les autres chaussées, un plan de réfection et d'entretien est prévu pour l'année 2017.

Les membres ont salué la réfection de l'enrobé boulevard de Publier mais se demandent pourquoi environ 50 m de voirie dont l'enrobé n'a pas été refait.

Réponse : Les travaux ont été répartis sur deux phases, la seconde tranche sera réalisée dès 2017.

Est-il possible de rehausser les plaques d'égouts boulevard du Royal ?

Réponse : Les regards d'assainissement et d'eaux usées dépendent de la Communauté de communes du Pays d'Evian. L'information leur est transmise afin qu'ils puissent faire le nécessaire.

-Ramassage des déchets :

A quelle cadence hebdomadaire le ramassage des déchets se fait-il ? Serait-il possible de prévoir un passage supplémentaire ? Ils n'ont pas eu de réponse à ce sujet.

Réponse :

Les ordures ménagères sont ramassées 2 fois par semaine et les poubelles jaunes 1 fois par semaine. Le souci des poubelles débordantes relève d'un problème de civisme. Les membres du comité de quartier sont invités à bien vouloir rappeler aux habitants de leur quartier que les encombrants sont à déposer en déchetterie. Il existe 3 déchetteries de proximité : Vinzier, Lugrin et Vongy.

3- Suivi de situation

Les membres du comité ont remercié la Ville du suivi qui a été apporté à leurs requêtes concernant les problèmes de stagnation d'eau Avenue des Mémises/Avenue de Larringes.

Ils attendent le début du réaménagement du carrefour Larringes/Royal qui doit avoir lieu au premier semestre 2017 et se demandent quelles seront les contraintes en terme de circulation durant els travaux.

Ils se félicitent de ses travaux et espèrent qu'avec l'aménagement des autres carrefours plus bas, la vitesse des véhicules pourra être davantage maîtrisée (comme au carrefour Détanche/Larringes).

Au titre des travaux qui vont être entrepris par la ville sur le quartier :

Sécurisation entrée sortie bas avenue de Larringes : à l'automne 2016 - réalisation à titre expérimental d'oreilles en bordures de part et d'autres des accès des particuliers pour éviter le stationnement des véhicules gênant la visibilité (**même test au niveau du quartier des grottes**).

Travaux de développement de la fibre optique sous maîtrise d'ouvrage du SYANE tranchées et chambres à l'automne 2016 (pas de dates connues).

RTE va continuer les travaux de pose d'une nouvelle ligne de 63 kV chemin du Golf dès novembre 2016 pour atteindre le carrefour Larringes Royal début 2017.

4-Prochaine réunion

Il a été déterminé de manière concertée une prochaine réunion du comité en novembre, le mardi 22 à 19h afin de faire le point sur le projet de réunion envisagé.